

BILLS DU GOUVERNEMENT: SANCTION-
NES—*Suite.*LOI DE LA COMMISSION DES RESSOUR-
CES NATURELLES—*Suite.*

M. Lancaster—Opposé à restriction—6714; les riches comme les pauvres doivent être forcés d'être honnêtes—6714; si les affaires particulières des commissaires interviennent avec affaires de commission, devraient démissionner—6716.

Art. 4—remboursement, frais de déplacement pour séances de comité—6717.

Hon. Sifton—Origine des comités—6718; besoin comité d'hygiène publique—6718; rôle purement consultatif—6718; tuberculose et contamination des cours d'eau 6718.

M. Jameson—Comité des pêcheries fait double emploi avec celui de la Chambre—6720.

Hon. Fisher—Comité de la commission peut s'occuper des pêcheries provinciales, ce que ne peut faire comité de la Chambre—6722.

M. Goodeve—Avantage comité des pêcheries de commission—6723.

Hon. Fisher—Dépose amendement préparé par hon. Sifton—6726; commission devra faire rapport à Chambre toutes les fois que requise par résolution—6726.

Hon. S. Fisher—Propose 3e lect.—6979; amendements faits—6979.

Sanctionné—9297.

LOI DU CONTRAT D'ASSURANCE.

Hon. Fielding—Dépose bill (n° 166) relatif au contrat d'assurance—5927.

1re lect.—5927.

Hon. Fielding—Propose 2e lect.—8346; historique loi 8346; modifications par Sénat à bill de la Chambre de l'année dernière 8347; 2e lect.—8348.

En comité, 8348.

Art. 1—8348.

Hon. Fielding—Deux milles millions de dollars d'assurance sur le feu en Canada 8348.

Art. 2, paragraphe bb—assurance contre la maladie—8349.

M. Worthington—Réglementation tarif de guerre pour membres milice active—8350.

M. J. A. Currie—Disposition des polices—8351.

M. Nesbitt—Concurrence règle les tarifs—8351.

M. Thoburn—Assurances sur les vitres et glaces—8352; refus de payer des compagnies—8352.

Art. 3—application de la loi—8353.

Hon. Fielding—Loi s'applique pas aux assurances océaniques—8353; s'applique assurances des eaux intérieures—8353.

M. J. A. Currie—Réglementations envoient toutes les assurances aux Cies américaines—8353.

Art. 15—valeurs acceptables, estimations—8358.

BILLS DU GOUVERNEMENT: SANCTION-
NES—*Suite.*LOI DU CONTRAT D'ASSURANCE—*Suite.*

M. J. A. Currie—Énumération d'après la loi—8358; veut supprimer valeurs étrangères—8359.

Hon. Fielding—Pas toujours facile trouver valeurs canadiennes—8359.

Hon. Fielding—Déposera liste valeurs étrangères acceptables—8361.

Art. 37—surintendant assurances et fonctions—8363.

Hon. Fielding—Appointements ne dépassant pas \$5,000—8364.

Art. 42—évaluation des polices—8366.

Hon. Fielding—Nouvelle table proposée—8366.

Art. 56—conventions de traitements pour cinq ans au plus—8369.

Hon. Fielding—Dix, sous ancienne loi—8370.

M. J. A. Currie—Proteste—8370; compagnie infime pourra valider actions de compagnies à gros capital—8370.

Art. 60—dépôts en dehors du Canada—8372.

M. Perley—Opposé à pouvoir donné à personne au lieu de corporation—8372.

Art. 98—directeurs—8377.

Hon. Fielding—Directeurs pour actionnaires et directeurs pour assurés—8377.

Art. 102—compagnies cessant opérations—8380.

M. J. A. Currie—Assurés maltraités par Mutual Reserve Fund—8380; dilapidation par liquidateurs—8380.

Hon. Fielding—Gouvernement a obéi aux tribunaux—8382.

Art. 14—(dépôts) repris—8883.

M. Miller—Conseille identique dépôt \$15,000 pour compagnies can. et étrangères, 8884.

Art. 59—titres autorisés—8884.

Art. 139—assurances compagnies non autorisées—8886.

M. Doherty—Distinction entre propriétaire et agent—8888.

Hon. Fielding—Origine disposition et but cherché—8889; décourager assurance dans compagnies non autorisées au Canada—8889; on peut aller s'assurer aux Etats-Unis si l'on veut—8890; mais compagnies américaines ne peuvent pas solliciter assurance au Canada—8890.

M. Schaffner—Proteste contre radiation par Sénat de taxe sur compagnies étrangères—8894.

Hon. Fielding—Propose ajouter section interdisant réclames et circulaires étrangères—8897.

M. J. A. Currie—Loi somptuaire absurde—8898.

M. Sproule—L'individu qui ne peut s'assurer au Canada sans payer des prix exagérés devrait pouvoir s'assurer où il lui plaît—8902.

Sanctionné—9298.